

Union Locale



UL FO SAINTES

BOURSE DU TRAVAIL

1, rue Louis Sercan 17100 SAINTES

05 46 93 43 99

ulfosaintes@wanadoo.fr

Prise de parole du 12 septembre 2017

Abrogation de la loi « travail », abandon des ordonnances Macron

En 2016, Force Ouvrière s'est mobilisée, avec la CGT, la FSU et Solidaires, contre la loi « travail ». Nous continuons à en revendiquer l'abrogation. Après de pseudo-concertations estivales avec le patronat et les organisations syndicales, les ordonnances qui réforment de nouveau le Code du travail non seulement ne reviennent pas sur les mesures régressives de la loi « travail », mais ces textes poursuivent encore et aggravent la casse sociale.

Nous le disions en 2016, nous le maintenons aujourd'hui : il est inacceptable que l'inversion de la hiérarchie des normes demeure le fil rouge de ces ordonnances, et soit même accentuée : la négociation des contrats s'établirait lors d'une discussion avec le patron pour la définition du temps ou du lieu de travail, des primes, ou des congés, dans une concurrence entre les salariés. Avec une telle prédominance des prétendus « accords d'entreprises », les accords de branches, puis les conventions collectives, puis le Code du travail disparaîtraient, et avec eux les garanties collectives conquises durement depuis le XIX^{ème} siècle.

La ministre de l'économie et le président tentent de faire passer la pilule aux travailleurs au moyen d'un discours mensonger qui prouverait selon eux la modernité et la nécessité de leur démarche. Mais quelle modernité y a-t-il à faciliter le licenciement ? À instaurer la précarité et la flexibilité des travailleurs ? Si la modernité c'est la régression des droits, la généralisation des travailleurs pauvres, une société dans la misère et l'insécurité sociale, à FO nous n'en voulons pas, et nous ne voulons pas des mensonges de leur communication.

Mensonges quand la fusion des institutions représentatives du personnel est présentée comme une manière de favoriser le dialogue social sous couvert d'efficacité économique. Les salariés ont déjà fait l'expérience que dans la situation d'une prétendue « association » entre les représentants des personnels et le patronat, au nom de ce qu'ils appellent « l'intérêt commun des salariés et des patrons », les revendications des salariés ne sont plus affirmées et leurs droits ne sont plus défendus. C'est ce que le patronat appelle le « dialogue social », sous lequel se cache la diminution des moyens d'intervention, déjà bien réduits, des élus et mandatés. Le seul rôle de ce « dialogue » à une seule voix sera d'accompagner la libéralisation du marché du travail. Cette « fusion », ainsi que les libéraux aiment nommer leurs suppressions des conquêtes sociales, est donc bel et bien une atteinte d'ampleur au droit de négociation des salariés, à leur droit à la santé et à la sécurité dans l'entreprise, et au droit syndical.

Mensonges lorsque les travailleurs ne sont présentés que comme un coût salarial, dont la réduction serait la seule manière de faire redémarrer l'économie, alors que le gouvernement continue d'accorder ses cadeaux aux entreprises, sous la forme du CICE, du CIR, ou d'exonérations. Mensonge quand il propose aux cheminots d'accepter une réforme de leurs retraites contre la suppression de la dette de la SNCF. Mensonge quand Mme. Pénicaud veut supprimer 100000 contrats aidés sous le prétexte de leur manque d'efficacité. C'est là culpabiliser les travailleurs, les rendre responsables d'une crise économique dont ils sont les victimes, et les rendre encore plus vulnérables. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que le MEDEF se félicite de ces ordonnances : elles accordent toujours plus de souplesse aux patrons en faisant des salariés une nouvelle fois une variable d'ajustement de l'organisation de l'entreprise, notamment en autorisant les licenciements économiques aux entreprises qui réalisent des bénéfices. Ou en assouplissant les sanctions pour licenciement abusif. Libérer le travail ce serait lui redonner du sens et de la sécurité et non en diminuer le coût pour les actionnaires

Mensonges encore la pédagogie du patronat et du gouvernement, relayée par les grands médias, qui nous présente la diminution des cotisations sociales comme la solution au prétendu problème du coût salarial trop élevé. Ces cotisations sont en fait la part du salaire qui couvre les besoins collectifs des salariés, comme les branches santé, maladie, maternité, chômage ou vieillesse. Cette diminution cache la casse de la Sécurité sociale, et poursuit la destruction forcée d'un système fondé sur la solidarité, principe contraire à la logique de ces ordonnances.

Dans la Fonction publique, le gouvernement poursuit la même logique d'inversion de la hiérarchie des normes : destruction du statut au nom d'une équité qui viserait à tirer tout le monde vers le bas, augmentation de la CSG, suppression de 120000 emplois, diminution des budgets comme celui de l'action sociale, ou privatisation de certaines missions, autant de contre-réformes réactionnaires qui font partie de l'application de la politique d'austérité et de l'individualisation aux fonctionnaires. C'est la dégradation des conditions de travail, et de vie des salariés du secteur public, c'est la détérioration du service public construit après la Seconde Guerre mondiale.

Nous sommes tous touchés par cette politique, comme travailleurs ou comme citoyens. Pour les jeunes, la dégradation est visible non seulement dans la diminution des APL alors même qu'ils font partie des catégories les plus touchées par les difficultés sociales, mais aussi dans le refus d'augmenter les places dans l'enseignement supérieur, alors que des milliers de bacheliers se sont retrouvés sans affectation post-bac. Pour les retraités cette politique se concrétise par une augmentation de la CSG qui entraîne la diminution de leur retraite.

Emmanuel Macron déclare que les opposants à ses réformes sont « des fainéants, des cyniques ou des extrêmes ». C'est une preuve de plus du mépris de ce président, qui, non content de pousser les travailleurs dans la misère, voudrait également qu'ils évitent de s'en plaindre. Et la violence de ce vocabulaire, utilisé peu avant les rassemblements et manifestations d'aujourd'hui, se fait le reflet de la brutalité des textes que le président publie.

Ces ordonnances visent une réforme du marché du travail dans lequel les travailleurs seraient flexibles, où les obstacles à une exploitation encore plus effrénée seraient limités. Plus qu'une attaque contre les conditions de travail, il s'agit aussi d'une attaque contre notre capacité à

réagir, demain, contre les futures réformes. Arrêtons dès aujourd'hui ces projets réactionnaires qui sacrifient les travailleurs sur l'autel d'une compétitivité économique des entreprises.

Contre un gouvernement dont le but est de diviser, propriétaires contre locataires, jeunes ou retraités contre salariés, salariés du privé contre ceux du public, chômeurs contre travailleurs syndiqués ou non syndiqués, nous sommes aujourd'hui unis ici pour défendre nos intérêts collectifs, pour exiger l'abrogation de la loi « travail » et l'abandon des ordonnances Macron.

À Force Ouvrière, nous sommes et resterons déterminés et mobilisés jusqu'à la satisfaction de ces revendications.
